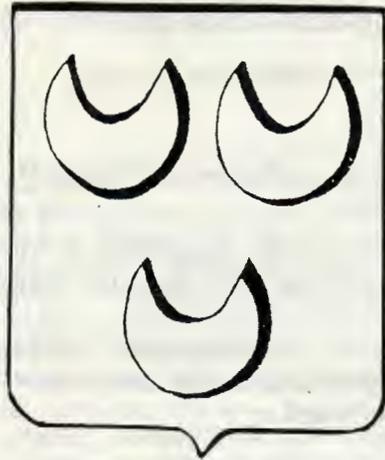


NUMERO .6.

DECEMBRE 1986.



FOREST



BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

Madame , Monsieur ,

Je vous dois d'abord des excuses pour la parution tardive de ce bulletin qui devait sortir en juin.

Absorbé par l'Administration Communale et les tâches de secrétariat, le journal ... et les vacances ont été remis à plus tard.

Ce travail prenant-trop peut-être - a été soutenu et encouragé par la majorité des membres du Conseil.

Je veux ici remercier ces élus qui, avec calme et cohérence, ne refusent pas de prendre leurs responsabilités.

A la tête de notre Commune depuis presque quatre années, j'ai toujours proposé ou soutenu des projets justes, compatibles avec des finances modestes.

Bien entendu, je n'ai jamais recherché un avantage personnel. Ma conception de l'ELU est de faire passer l'intérêt collectif AVANT les intérêts particuliers.

.....

Cette année, la Municipalité n'a pas augmenté les impôts locaux.

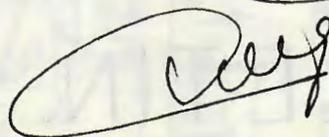
Les taux des quatre taxes sont donc les mêmes qu'en 1985.

L'argent des contribuables doit financer des travaux utiles au plus grand nombre d'entre nous et la gestion communale doit être au service de tous.

Lors du vote du budget primitif, la majorité du Conseil a mis l'accent sur l'ENTRETIEN et la REFECTION des CHEMINS et des BATIMENTS COMMUNAUX.

Certains travaux ont été entrepris en priorité dans un souci de SECURITE pour nos enfants.

*Avec mes sentiments dévoués
et mes meilleurs voeux pour 87.*



M. SANIEZ

LES CONSEILS MUNICIPAUX DE 1843 à 1904.

1843 à 1848, LEFEBVRE, Millot, puis Boulenger, Célestin Briatte, Lécouvez, Renaud, Taisne, Druesne, Baillon, Soufflet, Joseph Briatte, Lebon, Eloire, Lacomblez, Lambert. — 1848 à 1852, ALEXANDRE MATHON, Boulenger, Millot, Baillon, BOULOGNE (1849), Renaud, Druesne, Lefebvre, Lécouvez, Renaud, Régis Soufflet, Lebon, Briatte, Célestin Briatte, Bricout, Constant Dehen, Dumez-Mollet. — 1852 à 1860, BOULOGNE, Isidore Millot, puis Boulenger, Renaud, Régis Soufflet, Lécouvez, Druesne, Briatte, Renaud, Célestin Briatte, Alexis Preux, Soufflet-Ternant, Dumez-Mollet, J.-B. Vitaux, Vaille. — 1860 à 1866, BOULOGNE, Boulenger, Millot, Renaud, Denimal Charles, Joseph Briatte, Payen, Vaille, François Druesne, Charles Druesne, Soufflet-Ternant, Lambert, Lacomblez, Vitaux, Détret, Obled. — 1866 à 1869, BOULENGER, Philippe Mathieu puis Dupont, Bricout, Vitaux, Lambert, Renaud, Obled, Bricout, Boulogne, Payen, Soufflet-Ternant, Alphonse Soufflet, Soufflet-Taisne, Charles Druesne, Détret, Vaille. — 1869 à septembre 1870, SOUFFLET-TERNANT, Pulchéry Dupont, Vitaux Vaille, A. Payen, Alph. Soufflet, Obled, Renaud, Soufflet, Taisne, Boulenger, Lambert, Druesne, Bricout. — Septembre 1870 à mai 1871, ACHILLE PAYEN, Vitaux, Soufflet-Ternant, P. Dupont, Vaille, A. Soufflet, Obled, Renaud, Soufflet-Taisne, Boulenger, Lambert, Druesne, Bricout. — Mai 1871 au 8 octobre 1876, VITAU, P. Dupont, Bricout, Renaud, Obled, Druesne, Malliard, Michaux, Druesne Charles, Briatte, A. Soufflet, Vaille, Soufflet-Ternant, Ch. Denimal, Payen, Boulogne, Robert, E. Neveux. — 1876 à 1878, P. DUPONT, J.-B. Legrand, Michaux, Vaille, Renaud, Neveux, Désiré Eloire, A. Soufflet, Payen, Druesne, Soufflet-Ternant, Watremez, Soufflet, Watremez, Soufflet-Taisne, Obled, J.-B. Eloire. — 1878 à 1881, A. PAYEN, J.-B. Vaille, puis Druesne-Mathieu, Henri Petit, J.-B. Eloire, Désiré Eloire, Denimal, Renaud, Michaux, Dupont, Robert, Lécouvez, Soufflet-Ternant, Cappeliez. — 1881 à 1884, A. PAYEN, Druesne-Mathieu, Robert, J. Renaud, D. Eloire, Henri Petit, Xavier Wattremez, J.-B. Eloire, J. Cappeliez, Oscar Briatte, A. Obled, J.-B. Bruyez, Anselme Soufflet, Dumez-Boulogne, Briatte-Chatelain, Isidore Lécouvez. — 1884 à 1888, SOUFFLET-TERNANT, Célestin Michaux, Bernard, Danjou, Ch. Denimal, P. Dupont, Renaud-Bricout, J. Renaud, Zéphyr Renaud, Robert, Briatte, Cappeliez, Eloire J.-B., Xavier Michaux, Payen, Séraphin Renaud. — 1888 à 1892, CÉLESTIN MICHAUX, P. Dupont, H. Renaud, S. Danjou, A. Payen, Z. Renaud, Robert-Preux, Bernard-Petit, Oscar Briatte, S. Renaud, Renaud-Bricout, X. Michaux, Soufflet-Ternant, Charles Denimal, Pruvot, Bonnaire, Arthur Leroy. — 1892 à 1895, C. MICHAUX, P. Dupont, H. Renaud, S. Danjou, Z. Renaud, S. Renaud, X. Michaux, A. PAYEN, Soufflet-Ternant, Renaud-Bricout, Ch. Denimal, Eloire-Lacomblez. — 1895 à 1896, S. DANJOU, en place de C. Michaux, démissionnaire. — 1896 à 1900, A. PAYEN, C. Michaux, S. Renaud, J. Renaud, N. Soufflet, Bernard, A. Obled, Oscar Briatte, S. Danjou, P. Dupont, X. Michaux, Emile Hautcœur. — En 1904, A. PAYEN, A. Leroy, C. Michaux, S. Renaud, J. Renaud, A. Obled, S. Danjou, O. Briatte, Z. Renaud, N. Eloire, J.-B. Lécouvez et A. Hautcœur.

A partir du XVIII^e siècle, nous avons des données plus précises sur le chiffre de la population.

D'après le *Dictionnaire universel de la France*¹ la population de Forest était, en 1724, de 380 habitants seulement. Le village avait peine à se remettre des rudes épreuves qu'il avait essuyées, en 1709 et durant les années suivantes².

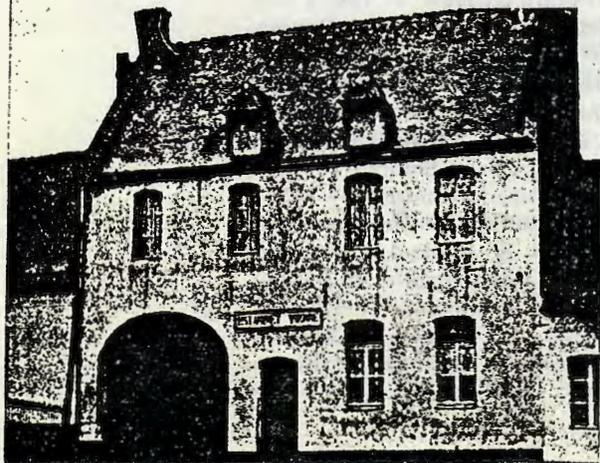
En 1780, Forest compte 549 habitants ; en 1802, 857 ; en 1825, 1.233 ; en 1840, 1.590 ; en 1870, 1.792 ; l'accroissement est arrivé à son apogée ; à partir de cette année, la population subit une rapide décroissance, elle n'est plus que de 1.572, en 1880 ; de 1.501, en 1890 ; et enfin de 1.267, en 1900.

Les émigrations provoquées par la crise agricole, qui sévit depuis longtemps, et surtout par la concentration du tissage dans les grands ateliers, sont une première cause de cette énorme décroissance de la population, mais il en est malheureusement une autre, c'est la diminution progressive des naissances. Qu'on en juge par les chiffres suivants :

En 1726, la population, qui n'est que de 380 habitants, a donné 30 naissances¹ soit 7.89 par 100 habitants.

En 1780,	population	549 ;	naissances	43,	soit	7.83
En 1850,	—	1.673 ;	—	73,	—	4.36
En 1875,	—	1.630 ;	—	60,	—	3.67
En 1900,	—	1.267 ;	—	26,	—	2.00

C'est-à-dire que si la proportion avec le chiffre d'habitants était restée la même qu'en 1780, les naissances auraient été en 1850, de 96 au lieu de 73 ; en 1875, de 127 au lieu de 60 ; et en 1900, de 103 au lieu de 26. C'est donc actuellement 75 pour cent de diminution dans le chiffre annuel des naissances, comparé avec ce qu'il était, il y a un peu plus d'un siècle.



MAISON DE JEAN-BAPTISTE DELAHAYE.
en 1905

EVOLUTION DE LA
POPULATION DE FOREST
AVANT 1900.



**CENTRE d'AMELIORATION
du LOGEMENT
de l'AVESNOIS**

10 PLACE DES ARTS
59600 MAUBEUGE
64.61.54

**des Spécialistes
au Service de l'Habitat**

Le Centre d'Amélioration du Logement de l'Avesnois "P.A.C.T."
10 place des Arts à MAUBEUGE (Tél. 27.64.61.54) rappelle à tous
ceux qui désirent ou envisagent de faire des travaux dans leur
logement, que des AIDES FINANCIERES, permettant de réduire le
coût final des travaux existent, notamment des subventions d'Etat
non remboursables, pour la réalisation de leur projet et que le
P.A.C.T. peut les leur obtenir.

Le P.A.C.T. est également en permanence à la disposition des ac-
cédants à la propriété d'un logement ancien et des propriétaires
bailleurs pour leur donner un conseil complet et gratuit sur le
montage de leurs opérations d'achat et de travaux ou de travaux
seuls. Son service technique peut également assurer, moyennant
rémunération, la maîtrise d'oeuvre, totale ou partielle des tra-
vaux.

Pour toute information, contactez les Agents Techniques et
Financiers du Centre d'Amélioration du Logement, spécialistes
agréés par tous les organismes concernés.

Une Adresse : 10 place des Arts à MAUBEUGE

Un N° de téléphone : 27.64.61.54

Tous les jours, aux heures de bureau :

du Lundi au Jeudi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

Le Vendredi du 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures 30 mn

LE COMITE D'ANIMATION CULTURELLE
anime la Commune.



Au théâtre .

Sur la
brocante .



Pendant le parcours
du coeur.



un événement qui nous

concerne tous...

Depuis 1975, les parcours du coeur, organisés sous l'impulsion des Cardiologues de la Région, connaissent un succès croissant.

Cette année, 68 personnes, Hommes, Femmes, Enfants ont participé au parcours du coeur, organisé pour la première fois dans notre village par le Comité Local, créé à cette occasion.

Cette manifestation qui est gratuite, ouverte à toutes et à tous, a pour but principal d'attirer l'attention sur l'intérêt d'une pratique régulière d'une activité physique ou sportive, moyen de lutte contre la sédentarité et de prévention des risques Cardio-Vasculaires.

De plus cette manifestation se veut familiale et amicale où chacun peut aller à son rythme en marchant, en courant.

Elle est en tout cas le temps privilégié de la rencontre et de l'information par l'action.

Le Comité Local du parcours du coeur vous invite donc dès maintenant à retenir la date du Dimanche 5 Avril 1987 et vous attend très nombreux avec votre famille, vos amis pour assurer un succès encore plus grand à cette journée du coeur.

J.M WANECQUE

CALENDRIER PROVISOIRE DES FETES POUR L'ANNEE 1987.

-
- dimanche 5 avril : parcours du coeur.
 - vendredi 8 mai : Spectacle de variétés.
 - dimanche 21 juin : 1e ducasse.
 - dimanche 28 juin : fête scolaire.
 - mardi 14 juillet : jeux divers - tombola.
 - dimanche 15 septembre : brocante - exposition.
 - samedi 10 octobre : soirée musicale d'automne à l'église.
 - dimanche 11 octobre : 2e ducasse.

13 présents .

Absents : R. RAVERDY - M. BUQUET .

Photocopies :

Elles sont payantes: tout le monde.

Travaux en haut de la ruelle OBLED :

Le Conseil donne son accord, suite à la proposition de Mr le Maire.
Cependant les Conseillers désirent se rendre sur place.

Démolition de la maison Jeanne.

- Le Maire a pris toutes les précautions pour que la Commune ne soit pas inquiétée : contacts avec le notaire chargé de la succession, passage d'un expert, jugement rendu par le Tribunal Administratif.
- Tout est en règle et les travaux de démolition pourront avoir lieu le 5.01.86.
- Le bois sera récupéré et les briques enlevées par les agriculteurs.

Demande de subvention faite par la chambre des métiers :

Le Conseil décide de ne pas donner suite.

Assainissement :

La chaussée Brunehaut sera assainie lors de sa réfection complète (en 1987 ou plus tard !). Ces travaux seront automatiquement inscrits par le Conseil Général .
La Commune n'a pas à en faire la demande.

Par contre, le Conseil demande que les travaux d'assainissement soient entrepris dans une rue techniquement raccordable au réseau existant.

Passage de la Commission de sécurité :

Il reste des travaux à effectuer : réfection complète de l'électricité de l'église et de la salle des réunions,
Ces travaux se feront progressivement.

Nouveaux T.U.C :

- 2 jeunes sont inscrits à cette date.
- Contrat de 3 mois renouvelable.

Distribution de lait aux enfants de l'école :

Depuis septembre 1983, les enfants de la maternelle bénéficient d'une distribution journalière de lait.

Mr le Maire propose que cette distribution ait lieu également dans les classes primaires car elle est subventionnée à 80 %.

Par 12 voix (et 1 abstention) , le Conseil accepte cette proposition.

REUNION DU CONSEIL en date du 27 MARS 1986.

15 présents .

Deux membres du Conseil font une observation :

(suite à la lecture du compte.rendu de la dernière réunion).

- Le premier fait remarquer que 2 T.U.C avaient été prévus (et non 3) ; Mr le MAIRE répond qu'un 3e jeune s'est présenté ; il n'a pas jugé bon réunir le Conseil pour éliminer l'un de ces trois jeunes. Il rappelle aussi que ces jeunes ne coûtent pas un seul centime à la Commune.

- La 2e observation est relative aux conditions d'enlèvement du bois de la maison Jeanne (le 28 décembre dernier) ;

Trois personnes auraient pris des risques, alors que le Conseil a souhaité qu'un minimum de sécurité soit respecté.

Mr le MAIRE dit qu'il n'a jamais eu connaissance de ce fait . Personne ne l'a prévenu et tout s'est très bien passé.

Le quartier peut maintenant respirer : il n'y a plus de risque d'accident et la vue est plus agréable pour les riverains.

Convention T.U.C :

Le Conseil demande la prolongation du contrat.

Affaire de la TOUR :

Mr le Préfet a refusé d'inscrire la tour au registre supplémentaire des monuments historiques.

FOREST n'aura donc pas de PERIMETRE PROTEGE.

Achats effectués :

- remplacement du feu de la Mairie qui a laché durant les grands froids .
- installation de rideaux sur la scène de la salle des fêtes.

Achat à prévoir :

- 2 panneaux " ATTENTION FOSSE " , rue de Neuville.
- remplacement de quelques panneaux anciens.

Travaux en haut de la ruelle OBLED :

- 4 Conseillers se sont rendus sur place.
- Le garde et les T.U.C vont préparer le chantier.
- Mr G. CAPPELIEZ et la D.D.E. procéderont à la réfection d'une partie de cette ruelle.

Pose de barrières de dégel :

Les conditions de pose sont fixées par arrêté Préfectoral sur les routes Départementales. Les barrières sont posées par les services de l'équipement. Il est par ailleurs demandé aux Maires de protéger leurs routes Communales en y faisant placer des barrières de dégel. C'est ainsi qu'à FOREST, le tonnage a été fixé à 3,5 T sur les Départementales et les Communales par arrêté Préfectoral et par arrêté Municipal.

Le Conseil, à l'unanimité, moins une voix, se prononce pour cette protection indispensable (qui du reste a lieu dans tout le Département.) .

Eclairage de la rue du Moulin :

Cette demande n'est pas retenue . Elle sera revue .

Vote des taux des 4 taxes d'imposition :

	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe profession
SANIEZ M.	0 %	0 %	0 %	0 %
FONTAINE D.	+ 3 %	+ 3 %	+ 3 %	+ 3 %
DRUESNE L.	0 %	0 %	0 %	0 %
BARBIEUX A.	0 %	0 %	0 %	0 %
BLOTTEAU R.	0 %	0 %	0 %	0 %
RAVERDY R.	0 %	0 %	0 %	0 %
OBLED B.	0 %	0 %	0 %	0 %
BLOTTIAUX Chr.	+ 3 %	+ 3 %	+ 3 %	0 %
AZAMBRE M.	+ 3 %	+ 3 %	0 %	0 %
DUBOIS D.	0 %	0 %	0 %	0 %
PRUVOT J.	Pas d'avis	pas d'avis	pas d'avis	pas d'avis
KLUR D.	+ 3 %	+ 3 %	+ 3 %	+ 2 %
WANECQUE J.M	0 %	0 %	0 %	0 %
LEDIEU A.	0 %	0 %	0 %	0 %
BUQUET M.	0 %	0 %	0 %	0 %

Mr le MAIRE rappelle que l'Etat et le Conseil Général augmentent les bases de 5,19 % .

Il propose donc le blocage des 4 taux d'imposition et la modération des travaux .

A la majorité des membres, le Conseil décide de ne pas augmenter le taux des 4 taxes .

Budget primitif 1986 :

A. Principales dépenses de fonctionnement :

: Combustibles	38 000 F
: Fournitures scolaires	8 500 F
: Frais de Personnel	345 000 F
: Electricité.....	20 000 F
: Assurances	9 500 F
: Aide Sociale Départementale	55 000 F
: Service incendie	15 000 F
: Ordures ménagères	50 000 F
: Dette (Intérêt + Capital)	64 500 F

B. Principales recettes de fonctionnement :

: Dotations reçues de l'Etat	349 350 F
: Impôts indirects	42 000 F
: Impôts locaux	371 200 F
: Subventions	10 000 F

C. Principales dépenses d'investissement :

Mr le MAIRE souhaite que la toiture de la maternelle soit refaite ; elle est extrêmement dangereuse pour les enfants de la maternelle et les piétons (des ardoises se détachent à chaque coup de vent) .

Il souhaite aussi que les chemins communaux soient entretenus régulièrement et que des travaux de réfection soient entrepris quand il le faut.

Le Conseil retient donc :

- la réfection de la toiture de la maternelle (58 000 F).
- la réfection d'1 Km du chemin de Landrecies (50 000 F).
- la réfection rapide du ch. de Richémont (5 000 F).
- la réfection partielle de la ruelle OBLED (10 000 F).
- des rideaux pour la salle des fêtes, 1 feu, des panneaux.

Pour équilibrer la section Investissement, le Conseil doit faire un emprunt de 60 000 F.

Mr le MAIRE annonce au Conseil que l'emprunt de 50 000 F prévu au budget 85 n'a pas été demandé.

Le BUDGET PRIMITIF 1986 est mis aux voix .

- ont voté le budget : 13 conseillers.
- ont voté CONTRE le budget : Mr L. DRUESNE et Mme J. PRUVOT.

Le Conseil, à la majorité de ses membres vote le budget 1986.

REUNION DU CONSEIL en date du 5 JUIN 1986

13 présents .

Absents : Chr. BLOTTIAUX - M. AZAMBRE .

Pose d'un drain dans le bas de Richemont :

Le Conseil s'est rendu sur place.

Les eaux, actuellement, vont se jeter dans une cour.

Après la pose du drain, une partie des eaux sera canalisée vers le fossé qui existe de l'autre côté de la rue.

Le devis de la D.D.E. se monte à 12 000 F.

Retraite des pompiers :

Le Conseil pourrait prendre en charge la moitié des cotisations concernant la future retraite (pour les volontaires).

Imprimerie en ruines :

Cet immeuble est en cours d'acquisition.

Renforcement E.D.F. :

. Travaux concernant la place, la rue d'Amerval et la rue J. ETHEUIN.

Coût 52 888 F - Participation communale 4 918 F.

. Travaux concernant la rue du Moulin.

Coût 89 594 F - Participation communale 8 959 F.

Ces participations communales seront inscrites au budget supplémentaire.

Remplacement d'une bouche d'incendie défectueuse :

- Trop ancienne, cette bouche est irréparable (plus de pièces).

- Coût environ 10 000 F.

- La Commune de FOREST, la Commune de CROIX et le Syndicat des eaux prendront en charge cette dépense.

Aménagement d'un terrain de sports:

Une pétition a circulé dans le village.

Actuellement, la Commune n'a pas de terrain disponible.

- A l'unanimité des membres présents, le Conseil décide de reprendre 1 hectare environ lors de la prochaine cessation volontaire d'activité agricole. Si le terrain ne peut pas convenir, il pourra être envisagé de faire des échanges amiables.

- Quand la Commune disposera d'un terrain convenable, elle l'aménagera aussitôt en TERRAIN de SPORTS.

REUNION DU CONSEIL en date du 14 août 1986

10 présents :

Absents : B. OBLED - R. RAVERDY - D. KLUR .
M. AZAMBRE (qui a donné procuration à D. DUBOIS)
Chr. BLOTTIAUX (qui a donné procuration à J.M WANECQUE).

Réfection du trottoir , rue du Moulin :

Accord pour une réfection sommaire.

Propreté dans la ruelle des Innocents :

Accord pour des nettoyages plus fréquents.

Problème de voisinage dans la rue J. ETHUIN :

- La Commune se doit de rester à l'écart des problèmes de voisinage.
- Le Conseil refuse de prendre en charge le nouveau branchement d'eau potable qui serait à réaliser par un Administré.

Toiture de l'école maternelle :

Mr le MAIRE se fait l'interprète de certaines mères de famille qui souhaiteraient que la cour de l'école soit refaite avant la toiture.

Le Conseil décide de refaire en priorité la toiture malgré la subvention refusée.

Secrétariat de Mairie :

La Secrétaire est en congé de maladie depuis le 2 juin.

A partir du 3 septembre , elle sera à demi-traitement.

Suite à donner à la lettre de Mr DUPONT Emile :

- Mr DUPONT désire remettre à Mr A. DRUESNE les 7 ha 57 a de terres dont la Commune et le B.A.S. sont propriétaires.

- Mme VANESSE, Mr M. RENAUD, Mr J. BRIATTE, Mr J.P OBLED, Mr D. LEDIEU, Mr A. LEDIEU et Mr P. CAUDMONT font également une demande.

- Lors de cette réunion, Mr DUPONT déclare faire un don de 7 500 F à la Commune et au B.A.S. si la totalité des 7 ha 57 a est remise à Mr A. DRUESNE.

- Si le B.A.S et la Commune ne cèdent pas la totalité à Mr DRUESNE, Mr DUPONT gardera les terres.

- Après délibération, le Conseil Municipal décide de demander l'avis du Syndicat Agricole de FOREST avant de prendre ses responsabilités.

- Le B.A.S prend également la même décision.

Aménagement de la place de l'Abreuvoir :

- Mme PRUVOT demande que la place de l'Abreuvoir soit aménagée du côté de la rue de l'Abreuvoir.

- Mr le Maire rappelle que l'assainissement a été réalisé dans cette rue alors qu'il n'avait pas été prévu.

- Aucune décision n'est prise.

REUNION DU CONSEIL en date du 19 septembre 1986

14 présents .

Absent : A. BARBIEUX

Compte-administratif du Maire sur la gestion 1985 :

Il ressort un excédent de gestion de 122 736 F. (plus de 12 millions de centimes).

Le bordurage n'a pas été réalisé car la subvention n'a pas été accordée ; l'emprunt de 50 000 F prévu au budget n'a pas été demandé.

Le compte administratif du Maire sur la gestion 1985 a été adopté par 12 voix pour.

2 membres du Conseil ont voté contre le compte-administratif :
(L. DRUESNE et J. PRUVOT).

Questions scolaires :

Suite aux demandes de Mr l'Inspecteur de l'Education Nationale, le Conseil donne son accord pour :

- l'achat de 2 poteaux complets de basket (environ 3 000 F).
- prendre en charge le déplacement des élèves de la Maternelle à CAUDRY (visite d'une exposition).

Eclairage de la rue du Moulin :

Suite à la demande de Mr ARSA, une commission est nommée au sein du Conseil ; elle se compose de Mrs BUQUET, DUBOIS, FONTAINE et BLOTTEAU.

Elle fera des propositions lors de la prochaine réunion de Conseil.

Facturation des eaux :

Ce travail ne peut plus être fait en Mairie de FOREST pour diverses raisons. Le SIAN-SIDEN peut faire ce travail pour la somme forfaitaire de 12 F HT par habitation. A l'unanimité, le Conseil donne son accord et souhaite que cette dépense totale soit incorporée dans le prix du m³ d'eau.

Remise des terres de Mr DUPONT :

En plus des 14 conseillers présents, avaient répondu à l'invitation de Mr le Maire :

. Les membres du B.A.S. : CAUDMONT Z. - BRIATTE F. - FONTAINE A. - (absent VINCENT J.).

. Les agriculteurs concernés : DRUESNE A. - OBLED J.P - RENAUD M. - BRIATTE J. - LEDIEU D. (absents DUPONT E. et Mme VANESSE).

La possibilité d'un accord amiable n'a pas été envisagée car Mr DUPONT était absent.

Après un tour de table, le Conseil s'est prononcé comme suit :

- SE SONT PRONONCES CLAIREMENT ET SANS EQUIVOQUE POSSIBLE POUR LE PARTAGE DES TERRES : SANIEZ M. FONTAINE D. OBLED B. DUBOIS D. BLOTTIAUX Chr. AZAMBRE M. BUQUET M. RAVERDY R. KLUR D. LEDIEU A. WANECQUE J.M. soit onze voix (11).

- S'EST PRONONCE POUR LA REMISE à A. DRUESNE : DRUESNE L.

- NE SE SONT PAS PRONONCES : lors de ce tour de table et ont demandé le vote à bulletin secret : PRUVOT J. et BLOTTEAU R.

- Mr BARBIEUX n'était pas présent à cette réunion.

Le vote à bulletin secret demandé a lieu immédiatement après et donne les résultats suivants :

- Pour la remise à Mr DRUESNE : TROIS VOIX (3).

- Pour le partage : ONZE VOIX (11).

Le Conseil, à la majorité de ses membres, se prononce donc pour la solution du partage.

Dorénavant, le Conseil n'examinera ce genre de demande que lorsqu'une résiliation de bail aura été signée par le cédant.

- Le Bureau d'Aide Sociale réuni, quelques jours plus tard, s'est également prononcé pour le partage des terres (à la majorité de ses membres).

15 présents.

Problèmes de secrétariat de mairie :

- La Directrice du Centre Départemental de Gestion des Personnels Communaux de LILLE était présente à la réunion de Conseil. Elle a évoqué les différents choix possibles avec les avantages et les inconvénients de chacun d'eux. Elle a mis en garde les élus contre certaines décisions qui obligerait la Commune à verser du chômage au départ des intérimaires, c'est-à-dire au retour de Mme BERTIN.

- Quand elle travaillait, Mme Alice BERTIN faisait 23 heures par semaine et était payée à l'indice des secrétaires de mairie de villes de plus de 2000 habitants-cela depuis sa nomination. Elle a un échelon très élevé car elle est presque en fin de carrière. Elle est en congé depuis le 2 juin (avec des congés de 15 jours qui se succèdent).

Depuis le 3 septembre, elle est à demi-traitement versé par la Commune. En ce moment, Mme BERTIN sollicite un congé de longue durée ; si elle l'obtient, elle retrouve son plein traitement, toujours à la charge de la Commune. Heureusement, en 1984, le Conseil a souscrit une "assurance du personnel".

- Mme BERTIN est titulaire de son poste et le restera, c'est la loi ! A la fin de son congé, c'est-à-dire dans 1 mois, dans 6 mois, dans 2 ans ou dans 5 ans, elle retrouvera obligatoirement son poste que la remplaçante quittera automatiquement.

- A FOREST, 2 personnes sont titulaires de l'examen de "secrétaire de mairie". Elles ont subi avec succès les épreuves écrites et orales à Lille en 1983. Il s'agit d'Anne-Marie BLOTTIAUX et d'Evelyne LEGRAND.

- Depuis le 2 juin, le secrétariat est pris en charge par une jeune T.U.C, Monique CASTELLA et le MAIRE. Chr. BLOTTIAUX apporté son aide dans la partie "budget - comptabilité". Le contrat T.U.C de M. CASTELLA prend fin le 31 décembre prochain.

Plusieurs solutions se présentent aux élus :

1e solution : Recruter une nouvelle T.U.C.

Il faut qu'elle soit du niveau du BAC, minimum. Cela ne coûte rien à la Commune. Le Maire doit la former et s'en séparer au bout d'une année. Un jeune ne peut travailler qu'une année (18 mois par dérogation) en tant que T.U.C.

2e solution : Choisir une secrétaire du Centre de Gestion.

La Commune de MONTAY a choisi cette solution. La secrétaire est extérieure au village ; elle est diplômée et compétente. Mais à partir du 4e mois, la Commune devra verser, en plus du salaire, des indemnités de déplacement et de repas.

Par contre, au départ de cette intérimaire, la Commune n'aura pas à verser de chômage.

3e solution : Choisir une personne de FOREST titulaire de l'examen.

La Directrice du Centre de Gestion est d'accord pour engager l'une des 2 personnes diplômées, en respectant l'ordre du classement : A.M. BLOTTIAUX et E. LEGRAND, de la placer provisoirement à FOREST. Au retour de Mme BERTIN, cette personne devra accepter des remplacements dans d'autres Communes ou démissionner. Dans ce cas, la Commune n'a pas à verser d'indemnités de déplacement - la personne habite FOREST - ni de chômage car elle dépend du Centre de Gestion qui la replace ailleurs.

4e solution : Choisir une autre personne de FOREST non titulaire du diplôme "Secrétaire de mairie".

Le Centre de Gestion ne peut engager que des personnes titulaires de l'examen et d'un niveau minimum du BAC.

Au retour de Mme BERTIN, la Commune devra verser le chômage à la remplaçante puisque celle-ci ne sera pas reprise par le Centre de Gestion.

5e solution : Le Centre de Gestion organise un nouvel examen.

Le Maire est plutôt favorable à cette solution qui lui paraît juste. On ferait un appel de candidatures à FOREST et les candidats et candidates subiraient l'examen à LILLE.

La Directrice du Centre ne peut donner suite à cette demande car le poste de FOREST n'est pas libre (Mme BERTIN en reste titulaire) et 2 personnes sont déjà diplômées dans le village.

6e solution : Désigner 2 personnes en même temps.

- Le Centre de Gestion embauche une secrétaire diplômée du village - A.M. BLOTTIAUX ou E. LEGRAND en cas de désistement - et la place à FOREST 10 heures par semaine. Au retour de Mme BERTIN, le Centre de Gestion reprend la remplaçante et la nomme dans un autre village.

De ce fait, la Commune n'a pas à verser d'indemnités de déplacement ni de chômage. Cette personne aurait le grade de secrétaire de mairie d'une ville de moins de 2000 habitants et payée au bas de l'échelle de son grade.

- En même temps, la Commune conserve la stagiaire actuelle pour 10 heures également par semaine avec le grade d'agent de bureau. Cette dernière pourrait se former en Mairie, élargir ses connaissances (en droit civil, par exemple) et tenter de passer l'examen de secrétaire de Mairie.

Après consultation de la Directrice du Centre de Gestion présente, et délibération, 13 membres du Conseil se prononcent pour la 6e solution (SANIEZ M.-FONTAINE D.-DRUESNE L.-BARBIEUX A.-BLOTTEAU R. - RAVERDY R.-OBLED B.-BUQUET M.-KLUR D.-AZAMBRE M.-WANECQUE J.M - DUBOIS D. - LEDIEU A.).

2 membres du Conseil, BLOTTIAUX Chr. et PRUVOT J., sont plutôt favorables à l'embauche, durant 3 mois, d'une secrétaire extérieure, envoyée par le Centre de Gestion.

Budget supplémentaire 1986 :

Le budget est fait en séance. Chaque conseiller fait ses propositions et ses remarques.

Le Conseil retient :

- extension du réseau éclairage public : 15 000 F.
- extension du dortoir de la maternelle : 5 000 F.
- achat de chaises à la salle des fêtes : 10 000 F.
- remplacement d'une bouche d'incendie (1 tiers de la dépense) : 3 500 F.
- aménagement d'un terrain de basket à l'école : 3 500 F.
- renforcement E.D.F. : 8 960 F.
- le solde de l'excédent 85 est mis en fonctionnement.

. ont voté le budget : 13 voix.

. ont voté contre : 2 voix (L. DRUESNE - J. PRUVOT)

Noël des enfants : Jeudi 18 décembre.

- jouets, coquilles et friandises payés par la Commune.

Colis des Aînés : Samedi 20 décembre.

59 colis.

Subventions diverses :

- classe de neige : 2 x 200 F.
- ligue contre le cancer : 200 F.

CALENDRIER DES COLLECTES DES ORDURES MENAGERES

Mercredi	3	décembre	Mercredi	29	juillet
Mercredi	31	décembre	Mercredi	12	août
Mercredi	28	janvier 1987	Mercredi	26	août
Mercredi	25	février	Mercredi	9	septembre
Mercredi	25	mars	Mercredi	7	octobre
Mercredi	22	avril	Mercredi	4	novembre
Mercredi	20	mai	Mercredi	2	décembre
Mercredi	17	juin	Mercredi	30	décembre
Mercredi	1	juillet	Mercredi	27	janvier 1988.
Mercredi	15	juillet			

INFORMATIONS DIVERSES .

1. Bibliothèque Municipale :

Elle est ouverte le mercredi de 13h30 à 14h30 et le vendredi de 17h30 à 18h30 .

2. Club des Aînés :

Il est ouvert un mercredi après-midi sur deux.

Pour tout renseignement, prière de contacter :

- . le Président : Mr BILLE , rue de Valenciennes.
- . la Secrétaire
Trésorière : Mme KLUR , rue d'Amerval .

3. Fête de Noël aux écoles :

- le Comité d'Animation Culturelle offrira un spectacle de marionnettes aux enfants.

- la Commune distribuera un jouet, une coquille et des friandises à chaque élève.

- les membres du Comité de parents prépareront un goûter.

- les enfants danseront et chanteront.

- et le PERE NOEL, en personne, sera là.....

4. T.U.C : appel de candidatures :

- Le contrat des stagiaires prend fin le 31 janvier ; il peut être prolongé exceptionnellement de 6 mois.

- La Commune recherche donc des futurs stagiaires T.U.C : 20 heures de travail par semaine avec un salaire mensuel de 1 250 Francs (+ 100 Francs éventuellement).

- Age limite : 25 ans.

- Inscriptions en Mairie avant le 6 janvier.

5. Relevé des compteurs :

Monsieur BASUYAU et un employé du SIAN effectueront le relevé des compteurs d'eau entre le 12 et le 24 janvier 1987.

Réservez-leur un bon accueil car le Syndicat des Eaux a besoin de certains renseignements pour confectionner le fichier qui servira à établir les factures.

Pensez à vérifier les puisards dans les prairies. Merci.

ETAT CIVIL

Naissances :

KLUR Eric : 12 décembre 1985.
MAHIEUX Damien : 22 décembre 1985.
DEFOSSEZ Dimitri : 26 décembre 1985.
LEGRAND Luc : 28 décembre 1985.
CATILLON Christelle : 28 janvier 1986.
DEPREZ Sébastien : 18 février 1986.
FRANCOIS Nicolas : 28 avril 1986.
MARIN Nicolas : 07 mai 1986.
LOIR Yann : 06 juin 1986.
STEEN Philippe : 22 juillet 1986.

Mariages :

05 avril 1986 : BEUVAIN Didier et
DUGIMONT Corinne.
08 août 1986 : KLUR Didier et
LESAGE Elise.
17 septembre 1986 : BARLOY Laurent et
LEGRAND Claudine.
25 octobre 1986 : BRIATTE Jean-Michel et
MICHEL Nathalie.

Décès :

08 janvier 1986 : LEGRAND Emile (88 ans).
20 février 1986 : DEPREZ Sébastien (2 jours).
22 mars 1986 : CASTELLA Joseph (60 ans).
02 juin 1986 : VANESSE Daniel (51 ans).
05 août 1986 : RINGUET Vve BRONSART
Marie (92 ans).
10 août 1986 : TRIGANT Marie-Louise
née RUELLE (75 ans).

Ce numéro 6 du Bulletin Municipal de FOREST a été imprimé en
Mairie par nos soins.

Il a été tiré à 220 exemplaires.

Monique CASTELLA a tapé les articles.

RIRE, le meilleur remède

Trois adeptes du jogging comparent leurs performances.

— Depuis le début de l'année, dit le premier, j'ai couru 800 kilomètres.

— La belle affaire ! dit le deuxième. J'en ai bien fait le double.

— Moi, dit le dernier, je ne sais qu'une chose : hier, j'ai dû me faire rattrapper mes baskets. Robert Orben.

Un brave homme fort dévôt connut un jour de graves revers. Et de prier Dieu, un soir, de le faire gagner à la loterie en considération de ses longues années de piété. Le lendemain, n'ayant pas été exaucé, il renouvela sa supplication, et, tombant à genoux, s'écria : « Seigneur, pourquoi ne m'aidez-vous pas ? » Alors la voix du Tout-Puissant retentit : « Pourquoi ne m'aides-tu pas, toi ? Achète au moins un billet ! »

Washington Post.

MONSIEUR et madame vont au cinéma, avec bébé. L'ouvreuse les prévient : « Si l'enfant pleure, vous devrez quitter la salle. Mais vous serez remboursés. »

Après une demi-heure de film, le mari se penche vers sa femme :

— Qu'est-ce que tu en penses ?

— Je n'ai jamais rien vu d'aussi débile.

— Moi non plus. Secoue donc un peu le petit. D. N.

Un homme déguisé en chien se rend à pied à un bal de Mardi gras. En chemin, il est pris au collet par un employé de la fourrière.

— Mais je ne suis pas un chien ! Je vais à un bal masqué, proteste-t-il aussitôt.

— Ben voyons ! répond l'autre, c'est ce qu'ils disent tous. Lane Olinghouse.
Family Weekly.

Après avoir quitté l'Arche, Noé et les siens s'arrêtent sur une hauteur pour lui jeter un dernier coup d'œil.

— Tu sais, Noé, dit sa femme, nous aurions dû prendre des dispositions pour l'Arche. Cette vieille carcasse va rester plantée là, et gâcher le paysage pendant des années.

— Ne t'inquiète donc pas ; j'ai laissé le couple de termites à bord. W.H.

ARTICLE DE MONSIEUR MALOU
PARU DANS LE N° 187 DE LA
REVUE "HORIZON 59" .

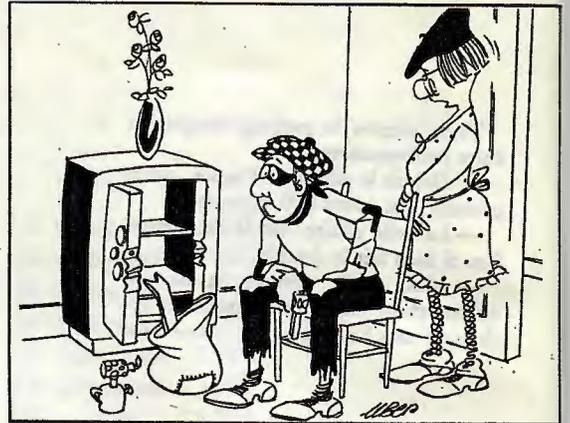
(4/10/86).

C'est à Forest-en-Cambrésis que Xavier Machu passa son enfance. Et c'est bien sûr dans ce village qui s'étire en longueur et en langueur à quinze kilomètres de Caudry que furent recensés les monuments dignes d'intérêt.

En 1982, l'association fut l'invitée de Jack Lang, sans pourtant décrocher de titre. Extraordinaire consolation, le ministre de la Culture d'alors promit de faire le déplacement de Forest pour visiter le chantier de Sainte-Croix. On y croyait sans trop y croire. Et pourtant Jack Lang vint en juin visiter la chapelle. Il en repartit avec la clef originale de la chapelle et... une bosse au crâne reçue lors du passage d'un dos d'âne toujours pas signalé.



- Je crois que cette année, en vacances, papa à l'intention de draguer, il se donne beaucoup de mal pour perdre son ventre !



- Je comprends votre déception, moi aussi je croyais mon patron plus riche !



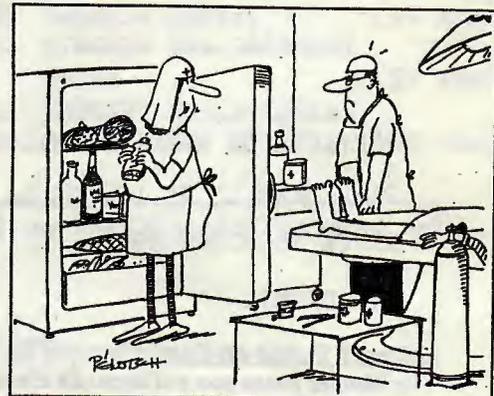
- Je n'ai rien trouvé de mieux pour le distraire !



- Les filles mènent par trois à un !



- Il va bien être obligé de sortir de l'eau un jour ou l'autre !



- Vous m'avez bien dit que l'opération sera longue ?

AGRICULTEURS QUI OCCUPENT DES TERRES APPARTENANT

A LA COMMUNE ET AU B.A.S.

- Agriculteurs de LE POMMEREUIL :

: Mr DELATTRE Paul. 1ha 82a 28ca
: Mr CLOEZ Charles. 2ha 92a 39ca
: Mr MORTIER Serge. 1ha 74a 78ca
: Mr SIMON Jean-Pierre. 0ha 79a 49ca
: Mr SOUFFLET Marius. 1ha 90a 71ca

- Agriculteurs de CROIX-CALUYAU :

: Mr CAPPELIEZ Paul. 0ha 95a 36ca
: Mme Vve RENARD. 4ha 43a 59ca
: Mr HENNIAUX Marcel. 1ha 61a 23ca
: Melle THURETTE Marcelle. 0ha 24a 60ca
: Mr BAUDCHON Jean. 0ha 60a 29ca

- Agriculteurs de LE CATEAU :

: Mme LANGLOIS Marie-Ange. 2ha 47a 85ca

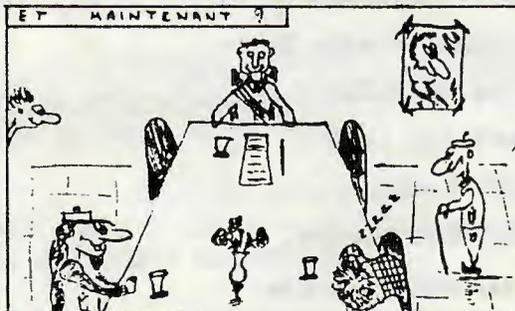
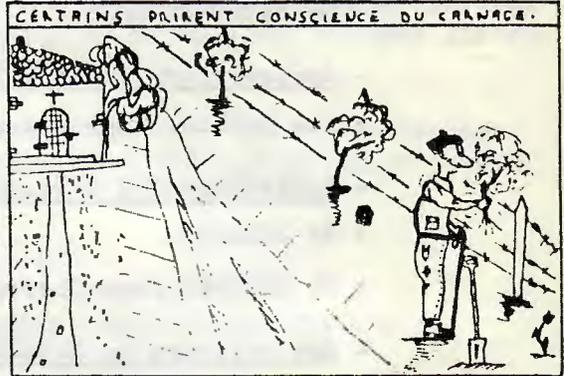
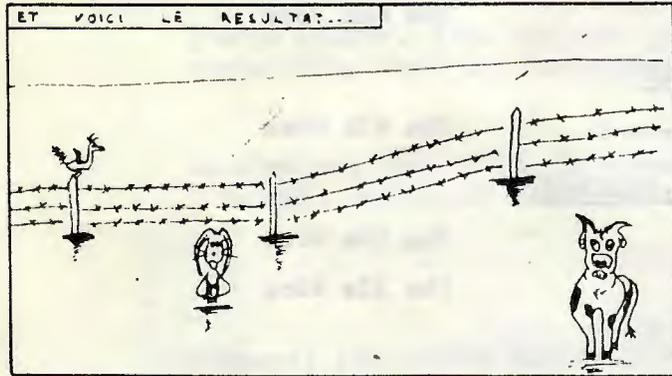
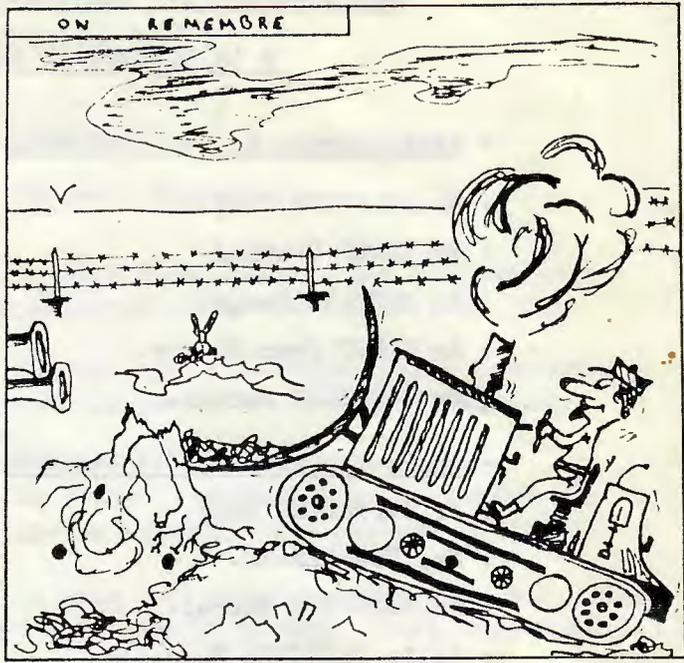
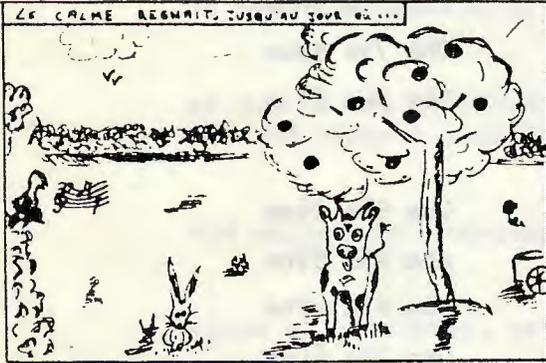
- Agriculteurs d'OVILLERS-SOLESMES :

: Mr DELOFFRE 2ha 54a 22ca
: Mr RICHARD Jean-Pierre. 1ha 33a 60ca

- Agriculteurs de FOREST :

: Mr LEDIEU Gabriel. 0ha 4a 48ca
: Mr HUBLART Pierre Marie. 4ha 24a 77ca
: Mme Mrs BARBIEUX 6ha 97a 58ca
: Mr FONTAINE Léon . 1ha 94a 89ca
: Mr RENAUD Marc. 3ha 83a 54ca
: Mr CAUDMONT Pierre. 1ha 36a 14ca
: Mme VANESSE Jeannine. 4ha 26a 21ca
: Melle BARAS et Mme THOMAS 3ha 09a 27ca
: Mr BRIATTE Jacques. 0ha 77a 24ca
: Mr DUMEZ Jules . 1ha 23a 40ca
: Mme BARAS Marie-Rose. 5ha 96a 77ca
: Mr DRUESNE Lucien. 2ha 39a 87ca
: Mr OBLED Jean-Marie. 3ha 31a 82ca
: Mr DUPONT Emile. 7ha 57a 39ca
: Mr RAVERDY René. 5ha 6a 36ca
: Mr Mme LEGRAND Emile. 1ha 58a 24ca

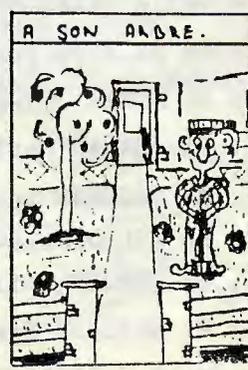
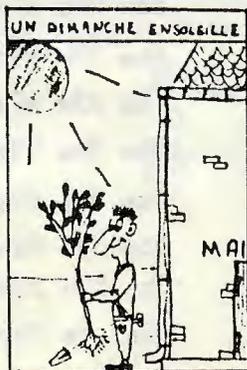
FOREST... FORÊT ? FAUDRAIT !



QUE FAIRE ?

Après maintes cogitations
d'innombrables débats,
empoignades, vœux, festes,
réglements de comptes
et d'épiques
combats +

UNE IDÉE !



Pascal LEGRAND